



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 12ème législature

grippe aviaire

Question écrite n° 77485

### Texte de la question

M. Christophe Guilloteau appelle l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur les inquiétudes de nos concitoyens quant à une éventuelle pandémie de la grippe aviaire sur le territoire français. Il lui demande quelles mesures d'information et de communication le Gouvernement entend prendre, tant envers les professionnels de la filière avicole, déjà inquiets de la baisse des ventes de leurs produits, qu'envers les consommateurs, dont la crainte de consommer des produits infectés est légitime. - Question transmise à M. le ministre de l'agriculture et de la pêche.

### Texte de la réponse

L'épizootie d'influenza aviaire a suscité de nombreuses inquiétudes provoquant une baisse de consommation de viandes de volailles. Dans le cadre du dispositif d'information sur la consommation de volailles coordonné par le ministère de l'agriculture, le centre d'information des viandes (CIV) a été chargé d'organiser des campagnes d'information à destination du grand public. Une campagne télévisée intitulée « s'informer pour mieux consommer » a été diffusée du 25 mars au 7 avril sur TF1, France 2 et France 3. Elle s'inscrit dans la continuité des campagnes radio et presse écrite menée en novembre 2005 et février 2006. Cet effort d'information s'est aussi traduit par la diffusion très large (8 millions de foyers, 8 000 cabinets médicaux...) d'une brochure d'information sur l'influenza aviaire. À travers une série de programmes courts (50 secondes), l'objectif de cette nouvelle campagne a été de donner aux consommateurs une information fiable et transparente sur la traçabilité des produits avicoles et l'absence de risque en matière de consommation de volailles en France. Chaque programme court a fait l'objet d'un témoignage d'un expert scientifique ou d'un professionnel : Pascale Briand, directrice générale de l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments, Régine Marchal, directrice des services vétérinaires de Meurthe-et-Moselle, Jeanne Brugère-Picoux, professeur vétérinaire à l'Ecole nationale vétérinaire de Maisons-Alfort, ainsi qu'un éleveur, un restaurateur et un représentant de la grande distribution. L'objectif de cette campagne d'information a été atteint puisque selon le dernier sondage IFOP l'inquiétude de nos concitoyens sur la consommation de viandes de volailles a nettement chuté. 2 MEUR ont été engagés par l'État pour cette campagne d'information à la télévision, s'ajoutant aux 2,5 MEUR consacrés aux 2 premières campagnes d'information. Ces actions traduisent la volonté des pouvoirs publics de poursuivre, dans la durée, l'information des consommateurs.

### Données clés

**Auteur :** [M. Christophe Guilloteau](#)

**Circonscription :** Rhône (10<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 77485

**Rubrique :** Santé

**Ministère interrogé :** santé et solidarités

**Ministère attributaire :** agriculture et pêche

Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 8 novembre 2005, page 10292

**Réponse publiée le :** 11 juillet 2006, page 7270